



Plate-Forme d'accueil des Secondes Professionnelles

Lycée général et technologique Jean Monnet - Lycée des métiers des sciences et techniques appliquées

10 RUE DU DOCTEUR CHIBRET , 15005 AURILLAC

Site : <http://formation.ac-clermont.fr/pasi/>

Auteur : LAVIALLE Yves

Mél : 0150006a@ac-clermont.fr

Confronté à la fragilité du recrutement dans les filières industrielles de la SEP, à la difficulté du choix d'une filière professionnelle pour les élèves venant de 3ème générale ou de 3ème prépa pro ;le lycée a engagé une réflexion en conseil pédagogique dès Janvier 2015 visant à la mise en place d'un tronc commun en 2nde pro à la rentrée 2015-2016 .l'objectif était de permettre aux élèves d'affiner leur projet d'orientation en leur donnant la possibilité de changer de filière en cours d'année.

Plus-value de l'action

Un projet innovant qui a permis d'anticiper la réforme annoncée dans la circulaire de rentrée 2016 sur la seconde pro commune et qui a donné une dynamique de travail aux équipes pédagogiques de la SEP. La communication entre les domaines généraux et technologiques en est ressortie renforcée au bénéfice des élèves.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

82 élèves de 2nde pro :
Seconde MVA : 22 élèves
Seconde MEI : 15 élèves
Seconde ELEC : 15 élèves
Seconde SEN : 30 élèves

A l'origine

Au plan du recrutement, l'établissement souffre d'un manque d'attractivité des filières industrielles.

Au plan pédagogique, l'établissement connaît des difficultés pour mobiliser les enseignants sur des projets interdisciplinaires (EGLS, Accompagnement personnalisé)

Objectifs poursuivis

Ce projet innovant de tronc commun en Seconde pro répond à ce double constat:

- favoriser la porosité entre les filières en cours d'année pour rééquilibrer les effectifs dans certaines filières (SEN /ELEEC ; MEI /MVA).
- Permettre aux équipes pédagogiques de travailler par groupes de compétences en créant des alignements par discipline dans l'emploi du temps (3 divisions et 4 professeurs)

Description

- Mettre en place une organisation des enseignements généraux qui permette de constituer des groupes dont les effectifs seraient adaptés durant l'année de Seconde aux besoins des élèves et de l'activité et non plus fixes et soumis à la seule

variabilité du recrutement

- Mettre en place et renforcer dans chaque discipline une réflexion et certaines pratiques pédagogiques collectives et créer les conditions nécessaires à l'émergence de projets pédagogiques communs
- Mettre en œuvre les EGLS pour améliorer les complémentarités entre les domaines généraux et les domaines professionnels pour donner davantage de sens à la formation
- Engager une réflexion sur l'évaluation des élèves de 2nde pro

Modalité de mise en oeuvre

Organisation spécifique des enseignements généraux :

- Mise en place en français, histoire géo, Maths sciences de « barrettes » dans l'emploi du temps avec 3 professeurs par regroupement de deux mef (SEN/ELEEC et MEI/MVA) .
- Mise en place de l'EGLS sur le même schéma.
- Alignement des heures d'atelier/technologie sur les quatre MEF.
- Alignement des heures d'EPS.

Trois ressources ou points d'appui

- Des équipes pédagogiques stables et volontaires
- un chef des travaux du secteur industriel très impliqué dans le projet
- La disponibilité des IEN-EG et ET.

Difficultés rencontrées

- Difficulté des équipes disciplinaires pour construire des progressions communes et mette en place des groupes de compétence par discipline
- le manque d'identification des élèves à un groupe homogène a créé, selon les équipes pédagogiques, des difficultés dans le suivi pédagogique des élèves.
- la réflexion nécessaire sur l'évaluation des élèves n'a pas été menée à terme . Une période sans note au premier trimestre n'a pas été retenue par les équipes.

Moyens mobilisés

Dans le cadre du projet Cardie, les heures d'AP disciplinaires ont été enlevées en raison des groupes à faible effectif constitués dans les barrettes et utilisées pour « financer » le 3ème intervenant à moyens constants
Moyens dégagés sur la DGH(4HP)

53 HSE attribuées dans le cadre du projet Cardie pour les réunions des équipes

Partenariat et contenu du partenariat

Expertise des Corps d'inspection sollicitée dans le cadre de la préparation du projet pour donner des pistes aux équipes pédagogiques et mettre en œuvre effectivement la notion de transdisciplinarité
Travail sur le parcours avenir des élèves en lien avec le CIO et la MLDS pour les élèves décrocheurs.

Liens éventuels avec la Recherche

Réflexion sur les spécificités de l'évaluation en seconde professionnelle

« La constante macabre » André ANTIBI

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Nombre d'abandons en fin de Seconde

Nombre d'abandons à l'issue de l'obtention du diplôme intermédiaire (apprentissage)

Nombre de réorientations à l'interne

Nombre de projets disciplinaires proposés

Nombre de projets interdisciplinaires proposés

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Nombre d'abandons en fin de Seconde

Nombre d'abandons à l'issue de l'obtention du diplôme intermédiaire (apprentissage)

Nombre de réorientations à l'interne

Nombre de projets disciplinaires proposés

Nombre de projets interdisciplinaires proposés

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Travail important sur le parcours d'orientation des élèves (facilité par le nombre restreint d'élèves par division)

Evaluation facilitée des compétences disciplinaires

En langues et en sciences : la constitution de groupes entre 15 et 18 élèves a permis un suivi individualisé et favorisé la « remédiation ».

Sur les pratiques des enseignants :

-Une organisation qui a permis de « casser » l'effet filière trop prégnant notamment en SEN

-L'ébauche d'une habitude de travailler ensemble et dans la transdisciplinarité

Sur le leadership et les relations professionnelles :

L'équipe de direction a pu développer une politique plus cohérente de la filière professionnelle en l'axant sur deux dominantes : Pôle Maintenance et pôle électronique/électrotechnique. La notion de complémentarité et d'interdépendance de domaines généraux et technologiques a pu être partagée dans les différentes instances (conseil pédagogique, CP, CA)

Sur l'école / l'établissement :

le lycée se doit d'innover dans les pratiques pédagogiques pour participer à l'amélioration de la qualité de la formation dans son ensemble et valoriser l'image de l'établissement auprès des élèves et de leurs familles.

Plus généralement, sur l'environnement :

Projet présenté aux parents d'élèves qui a facilité leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Valorisation de l'image de l'établissement dans le paysage éducatif du bassin ;